

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 avril 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président

présents :

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise BUFFET

Excusé(s) : Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES

Absent(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Cécile DELATTRE

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CD/2019/009 - 500 - Education
Proposition d'adoption d'une nouvelle convention opérationnelle de partenariat et de financement en faveur de l'association Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA) portant sur l'année 2019 et proposition d'attribution d'une subvention à cette association

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- de retirer la convention opérationnelle de partenariat et de financement en faveur de l'Office pour la Langue et Les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA) adoptée par voie de délibération n° CD/2018/041 le 22 octobre 2018;
- d'approuver les termes du projet de partenariat à conclure avec l'OLCA portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019;
- d'approuver les termes du projet de convention opérationnelle de partenariat et de financement en faveur de l'OLCA à conclure avec le Département du Haut-Rhin et l'OLCA portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 figurant en annexe;
- d'attribuer une subvention d'un montant maximum de 66 500 € au titre de l'année 2019 à l'OLCA dont les actions s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie Bilinguisme du Département; Les modalités de versement de la subvention sont les suivantes: le premier versement de 33 250 € interviendra après la signature de la convention, le solde au 1er juillet, et après transmission des comptes annuels de l'association.
- d'autoriser le président du Conseil Départemental à signer cette convention.

Non participation au vote : Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190404-lmc1124677-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 11/04/19